

Les essentiels en 3 heures

NOUVEAU

FORMATION EN LIGNE

- **Trois visuels : l'animateur en vidéo, la présentation et un paperboard virtuel**
- **Quiz interactifs**
- **6 participants maximum**
- **Evaluation moyenne de nos séminaires en ligne : 18,7/20**

PUBLIC VISÉ

Toute personne intéressée par l'acquisition des principes-clés d'une thématique financière.

Pré-requis : ces formations ne nécessitent aucun pré-requis particulier.

Matériel : un ordinateur bénéficiant d'une bonne connexion et d'une caméra. Les supports de formation et le lien vers la classe virtuelle sont mis à disposition la veille de la formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Pendant la session :** présentation des grands principes, exposé des incidences concrètes et cas pratiques, exemples tirés d'états financiers récents.
- **En aval :** l'animateur est disponible à l'issue de la formation pour répondre à toute question relevant de la formation.

PRIX POUR UNE FORMATION DE 3 HEURES :

580 € HT

■ ■ ■ L'ESSENTIEL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

En dehors de quelques professionnels avertis, les impôts différés représentent souvent une zone d'ombre et d'inquiétude. Vous avez besoin de comprendre de quoi il s'agit ? Cette formation démystifie en 3 heures la notion d'impôts différés et vous donne les clés pour comprendre les enjeux.

CONTENU

- ⚡ **Le principe de l'impôt différé expliqué avec des exemples concrets**
- ⚡ **Différence entre impôt exigible et impôt différé**
- ⚡ **Ce que représentent les postes d'impôts différés au bilan**
 - L'impôt différé passif n'est pas une dette
 - Le risque de dépréciation de l'impôt différé actif et les IDA « non reconnus »
- ⚡ **Exploiter les documents annexes (preuve d'impôt et base d'impôts différés)**

DATES : 27/01/21 - 09h-12h ■ 31/03/21 - 14h-17h ■ 19/05/21 - 09h-12h
09/07/21 - 14h-17h ■ 13/10/21 - 09h-12h ■ 10/12/21 - 14h-17h

■ ■ ■ FUSIONS D'ENTITÉS DÉTENUES À 100 %

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

Fusionner des entités détenues à 100% est devenu facile, ce n'est plus un sujet réservé aux spécialistes. En 3 heures, cette formation déroule une approche simple et robuste pour ne rien oublier dans le processus de fusion d'entités intra-groupe dans les comptes sociaux, comme dans les comptes consolidés.

CONTENU

- ⚡ **Fusion verticale ou fusion horizontale**
- ⚡ **Les « valeurs » dans une fusion : valeur comptable, valeur réelle et valeur de parité**
- ⚡ **Comptabilisation chez l'absorbante et l'absorbée, traitement des apports, boni, mali et frais de fusion**
- ⚡ **Points d'attention juridiques et fiscaux**

DATES : 27/01/21 - 14h-17h ■ 31/03/21 - 09h-12h ■ 19/05/21 - 14h-17h
09/07/21 - 09h-12h ■ 13/10/21 - 14h-17h ■ 10/12/21 - 09h-12h